

Graphisme : code couleur par section

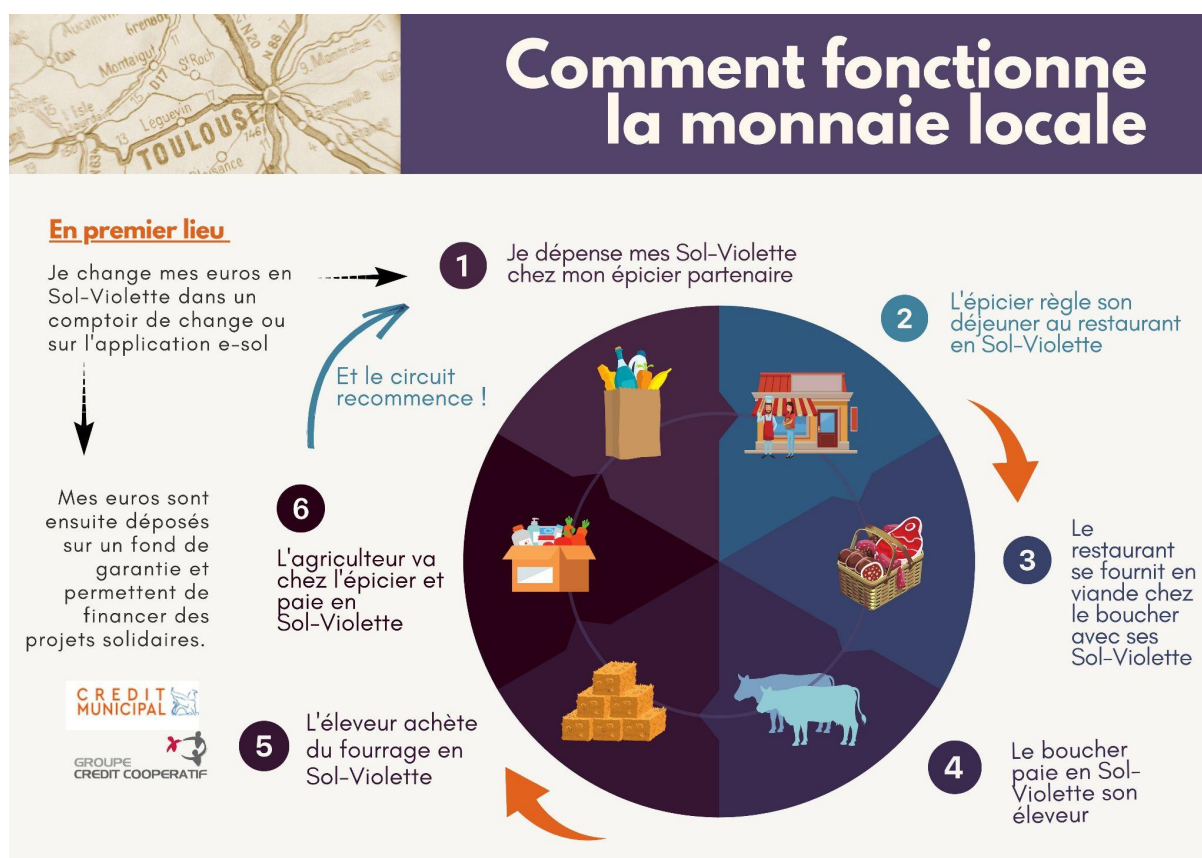
I. Une monnaie locale, complémentaire et citoyenne, c'est quoi ?

Une monnaie **locale** est une monnaie destinée à n'être échangée que sur une zone géographique définie et cohérente. Cela permet d'être au plus près des spécificités du territoire, d'avoir une échelle qui a du sens et qui permet de créer du lien, mais aussi de dynamiser l'économie locale en y faisant circuler la richesse.

Une monnaie **complémentaire** est une monnaie qui n'a pas vocation à remplacer l'Euro, mais à venir en parallèle. En effet, les devises traditionnelles peuvent avoir leur utilité, notamment pour les échanges sur des espaces économiques étendus. Cependant, elles ne sont pas au service du vivant et sont totalement déconnectées de l'économie « réelle ». Ainsi, **plus de 95% de la masse monétaire existante en euros ne circule que dans les circuits bancaires et spéculatifs.**

Une monnaie **citoyenne** est une monnaie par et pour les citoyen-ne-s, tout simplement !

Le fonctionnement d'une monnaie locale :



II. Intérêts d'utiliser une monnaie locale complémentaire et citoyenne

A. vous encouragez les acteurs locaux qui agissent avec éthique

Utiliser le Sol-Violette, c'est décider d'agir concrètement en faveur des structures économiques de notre région et de les aider à trouver leur identité face à l'économie globale déshumanisée.

C'est simple, lorsque vous achetez en euros, vous n'avez aucune idée de ce que va devenir votre argent. Dans 98% des cas, les euros que vous avez en poche sont aspirés par les marchés financiers et affectés à la spéculation. A l'origine, une monnaie est avant tout faite pour circuler et pour favoriser les échanges dans l'économie réelle.

Avec le Sol-Violette, vous avez la garantie que la monnaie que vous utilisez restera ancrée sur le territoire et sera utilisée dans un réseau économique respectueux des êtres humains et de la nature.

Comme cette monnaie circule localement et plus rapidement que l'euro, elle favorise la création de circuits courts et dynamise l'économie toulousaine. Par conséquent, payer en Sol-Violette, c'est favoriser l'activité locale et lui permettre d'être tirée vers le haut.

B. Vous rediriger l'euro vers des projets solidaires et responsables

Derrière chaque Sol-Violette se cache un euro qui est retiré du circuit financier dominant et "mobilisé" sur un compte épargne servant à octroyer des prêts à taux 0 à la fois à des projets sociaux et solidaires sur notre territoire et à des personnes en situation d'exclusion financière.

Pour chaque Sol-Violette en circulation, un euro est placé sur deux types de comptes bancaires : soit au Crédit Municipal, soit au Crédit Coopératif. Dans le premier cas, les euros sont utilisés pour octroyer des microcrédits à des personnes en situation d'exclusion financière alors que dans le second, ils servent à financer des projets d'économie sociale et solidaire à Toulouse.

Point commun entre ces deux fonds ? Il s'agit de placements éthiques qui dynamisent l'économie réelle plutôt que le casino des marchés financiers

C. Vous rattachez la monnaie à notre communauté de valeurs et notre territoire

En effet, lorsque vous payez un bien ou un service en Sol-Violette, vous êtes sûr que votre argent sera affecté entièrement (c'est-à-dire à 100%) à une économie réelle portant de véritables valeurs humaines et environnementales.

En tant qu'institution sociale, l'euro et les cartes de crédit qui en découlent ont aujourd'hui perdu tout rapport avec le territoire sur lequel ils s'échangent.

Utiliser le Sol-Violette, **c'est aussi rendre possible une réappropriation citoyenne de la monnaie en l'affectant aux valeurs qui nous sont chères, en lien avec le territoire dans lequel nous vivons au quotidien.**

D. Vous créez du pouvoir d'achat !

A chaque nantissement d'euro en Sol-Violette, nous mettons l'équivalent de 5% du montant dans une enveloppe destinée à financer des actions de solidarité.

En d'autres termes, à chaque fois que vous échangez 20€, vous donnez 1 sol à des personnes en situation de précarité pour leur donner accès à notre réseau de prestataires.

C'est mathématique : $20 \text{ €} = 20 + 1 \text{ Sols !}$

Cette action est pilotée en toute transparence par un groupe de travail au sein de l'association, ouvert à l'ensemble des solistes.

III. Le Sol-Violette : comment marche la monnaie locale Toulousaine

A. Le projet

Le projet Toulousain est issu de rencontres et de discussions entre des citoyens décidés à agir en faveur du développement de l'économie sociale et solidaire. Le projet a réellement débuté en 2009 lors d'une assemblée populaire sur les questions de monnaie et de richesses organisée dans le cadre de la Quinzaine de l'Economie Solidaire. Des groupes de discussion ont suivi dans le but de réfléchir à l'éventualité de la mise en place d'une monnaie SOL à Toulouse.

Le projet a été présenté pour la première fois en réunion plénière en 2010. Les ateliers participatifs qui ont suivi ont réunis plus de 150 citoyens, prestataires de biens et de services, professionnels de la banque, élus de collectivités territoriales et simples citoyens, intéressés à l'idée de se réapproprier la monnaie à des fins éthiques. Le collectif s'est structuré petit à petit pour aboutir à la création d'une association : le Comité Local d'Agrément Sol (CLAS). Structuré en 5 Collèges, il est conçu de manière à assurer la capacité de chacun à faire entendre sa voix au sein du collectif.

Au fil des réunions, les règles de fonctionnement du Sol-Violette ont été précisées. Les adhérents ont élaboré une charte d'agrément, décidé des modalités d'application de la fonte¹, choisi le montant des adhésions, imaginé l'allure des billets, spécifié les règles d'enregistrement des coupons, etc. Une étude de faisabilité a parallèlement été menée afin d'attester de la capacité du collectif à mener à bien le projet à Toulouse.

Le Sol-Violette a véritablement pris son envol après deux ans de réflexion au printemps 2011, grâce notamment au soutien financier de la Mairie de Toulouse, qui a mis à disposition de l'association l'essentiel des fonds nécessaires à son lancement et à son expérimentation (de mai à décembre).

Celle-ci s'est révélée un succès. Les citoyens se sont approprié le projet, le réseau s'est agrandi et les échanges en Sols-Violette se sont développés. D'abord mis en place dans trois quartiers de la ville (Grand Mirail, Rangueil et Centre-ville), le projet s'est peu à peu étendu à tout Toulouse puis à la région Toulousaine.

Le Sol-Violette poursuit aujourd'hui son chemin et partage l'expérience acquise avec d'autres initiatives de monnaies citoyennes en France, en Europe et dans le monde. Il lui faut désormais grandir sans perdre de vue les valeurs qui l'ont fondé, grandir en conservant cette qualité relationnelle qui en a fait la force et passer ainsi de l'expérimentation créatrice à la généralisation transformatrice.

En savoir plus : Le collectif de réalisateurs indépendants [les Zooms Verts](#) a suivi la mise en place du Sol-Violette tout au long de l'année 2011. Le film « Sol-Violette, l'éclosion d'une monnaie » est accessible en DVD sur commande et peut-être visionné [gratuitement ici](#)

B. La gouvernance

La gouvernance du projet est construite sur un mode participatif et collectif de démocratie. Ce projet, en rupture à l'égard du modèle dominant classique, établit des formes de gestion novatrice (autonomie de gestion, formes démocratiques de gestion, répartition des pouvoirs et représentation).

L'association CLAS (Comité Local d'Agrément du SOL Violette) organise les plénières, les conseils des collèges et les Assemblées Générales. Le Conseil des Collèges est constitué de 5 collèges : solistes, prestataires, financeurs, collectivités, fondateurs. L'association a une organisation complexe qui permet néanmoins d'expérimenter la mise en œuvre d'un pilotage partagé. Elle repose sur des valeurs fortes encadrées par une charte.

Une équipe de permanents, constituée de plusieurs professionnels, exécute et met en œuvre les décisions prises par le Conseil des collèges et le CLAS.

Les plénières permettent de travailler sur les thématiques et problématiques du SOL Violette afin de créer un lieu de réflexion collective.

Les agréments et les orientations sont décidés en Conseil des collèges puis approuvés par le CLAS.

Toutes les réunions de l'association sont ouvertes aux adhérent-e-s comme aux sympathisants.

¹ à mettre : définition de la fonte

C. Comment utiliser la monnaie ?

1. En Espèces (mettre affiche bureau de change)

Comment utiliser le Sol-Violette ?

01

Adhérer à l'Association

Pour pouvoir utiliser des Sol-Violette, il faut tout d'abord adhérer en ligne à l'association



02

Échanger ses euros

1 Sol-Violette = 1 Euro, il est possible d'échanger ses Euros auprès de l'association, ou bien dans un bureau de change !



03

Utiliser ses Sol-Violette

Maintenant, il ne vous reste plus qu'à utiliser vos Sol-Violette auprès de commerces adhérents



Lorsque vous nantissez (échangez) des euros, vous participez directement à l'augmentation de la quantité de Sols-Violette en circulation dans l'économie. Cela peut se faire en vous rendant directement avec votre carte d'adhérent-e au Crédit Municipal (29, rue des Lois) ou au Crédit Coopératif (6, rue Raymond IV).

Si vous souhaitez augmenter la vitesse de circulation de Sols-Violette déjà émis dans le réseau, il suffit de vous rendre avec votre carte d'adhérent-e dans un des comptoirs de change suivants : <https://www.sol-violette.fr/adherent/lister/5>

2. En numérique (mettre guide)

file:///C:/Users/Sarah/Downloads/L'application%20num%C3%A9rique%20pour%20les%20pros.pdf

D. Le Sol-Violette en chiffres / Le Sol-Violette en 2021

Voici quelques tendances via 4 grands chiffres :

2300 solistes ayant été adhérents depuis 2011 (chiffre pas actuel mais cumulé), +77 en 2020

300 prestataires cumulé (+11 en 2020) malgré le covid (contexte pourtant peu propice)

15 comptoirs de changes (+3 en 2020) notamment grâce à la fermeture des banques (covid)

65000 SV en circulation, +10% en 2020, là encore un bon chiffre, une vraie marque de confiance

IV. Les monnaies locales françaises : les différents réseaux

A. Le mouvement Sol

Les monnaies complémentaires ont une longue histoire... Elles semblent avoir toujours été présentes en parallèle des monnaies officielles afin d'assurer l'équilibre économique. On en retrouve des traces en Égypte antique, au Moyen-âge ou plus récemment en Autriche suite à la crise de 1929. Il en existe de nos jours de tous types aux quatre coins du globe.

Le Sol est un mouvement récent. C'est une **initiative citoyenne** européenne qui prend sa source dans un travail de réflexion engagé par et autour de Patrick Viveret en 1998.

Observant le développement des monnaies virtuelles, et convaincu de la nécessité de « reconsidérer la richesse », il imagine la création d'une **monnaie spécifique à l'économie sociale et solidaire**.

Il s'agit de changer de regard sur la richesse et sur ses facteurs et de rendre sa juste place à la monnaie afin de transformer notre économie et notre société en profondeur. Les membres du mouvement Sol proposent de lutter contre le « fétichisme monétaire » et les dérèglements de la société de marché grâce à la mise en place de nouveaux **systèmes d'échanges fondés sur la coopération**. Le mouvement SOL vise la réappropriation citoyenne de la monnaie. Il est soutenu par de nombreux acteurs de l'économie sociale et solidaire dont le Chèque Déjeuner, le Crédit Coopératif, la MAIF et la MACIF.

Dès 2006/2007, des citoyens s'engagent dans la mise en place de monnaie SOL dans leur bassin de vie.

Le Mouvement Sol est un laboratoire d'expérimentations monétaires, au premier rang desquelles figurent les Monnaies Locales Citoyennes. Il fédère, représente et accompagne

les associations de MLC et les appuie dans leur développement au service des territoires et de ceux qui les font vivre : collectivités, entreprises, associations et habitants.

<https://www.sol-reseau.org/>

B. Le réseau des MLCC / la carte des MLCC

Le réseau des Monnaies Locales Complémentaires Citoyennes (MLCC) regroupe l'ensemble des projets et monnaies en circulation [signataires d'un manifeste et d'une charte](#). Il organise des rencontres deux fois par an qui sont l'occasion d'échanges d'expérience et de discussions. Le réseau définit les critères de référence du réseau des MLCC :

1. La priorité aux **valeurs** du Manifeste et de la Charte dans la démarche
2. La priorité à la forme papier des **coupons** ; d'autres moyens de paiement peuvent s'envisager de façon complémentaire
3. La monnaie avec **contribution à la reconversion**; la contribution à la fonte restant un objectif à atteindre lié au concept.
4. Les limites territoriales proportionnées à un **bassin de vie**; la possibilité de compensation entre MLCC reste à envisager à terme
5. l'objectif des MLC ne peut pas être seulement « thématique », il doit être « généraliste », **citoyen**.
6. dans notre rapport prudent aux institutions, en particulier aux collectivités locales : il faut distinguer entre « **porter un projet** » et « soutenir un projet » ; les collectivités locales portant un projet ne rentrent pas dans l'espace du réseau des MLCC.

C. Moned'Oc / Région occitanie

Au niveau de l'Occitanie, ce sont actuellement 14 monnaies locales qui sont en circulation. Une quinzième, en projet , la Plume (Gers), nous permettra bientôt de couvrir au moins partiellement, l'ensemble des départements de la Région. Suite à diverses rencontres et échanges, une structure régionale commune a vu le jour début 2021 : **Moned'Òc**.

Cette structure commune vise à soutenir le développement des différentes monnaies sur leur territoire de vie, à travers une mutualisation de ressources et de compétences.

Notre objectif est également d'avancer ensemble sur différents sujets et d'agir de concert sur l'ensemble du territoire régional, afin de décupler notre impact et de gagner en efficacité.

V. Les prestataires

A. Dossier d'agrément

Afin de favoriser l'éthique des pratiques des acteurs du réseau Sol-Violette, nous leur demandons de remplir un [dossier d'agrément](#), correspondant aux critères de la charte du

Sol-Violette. Cela nous permet d'évaluer leurs pratiques, et de les inciter à en améliorer certaines.

Valeurs

Politique environnementale :

Impact de la structure sur l'environnement, attention portée aux économies d'énergies, aux transports doux, à la sobriété dans l'utilisation des matériaux et des fournitures, tri des déchets, diminution des pollution visuelle et sonore...

Ancrage territorial :

Circuits courts d'approvisionnement et de distribution, participation à la vie locale, aux actions citoyennes et associatives locales, mutualisation de locaux ou de matériels, collaboration avec d'autres acteurs locaux...

Politique économique :

Prix justes qui prennent en compte les besoins économiques et sociaux des producteurs et des consommateurs, démarches de coopération au sein du secteur, de la filière, et placements vers des [banques "éthiques"](#).

Politique salariale :

Respect de l'être humain, recrutement de personnes éloignées de l'emploi, non discrimination, écarts de salaires réduits, formation des salariés, participation des salariés aux décisions...

Implication dans l'ESS :

Volonté de promouvoir, informer et sensibiliser au Sol-Violette !

B. Carte des prestataires

<https://drive.google.com/file/d/1yvXKqF9YDzieNnpTqKvlx6xeljIAWmRB/view>

VI. Nos partenaires / ils nous soutiennent